



Les Nouvelles d'

A N T H O N

Bulletin municipal **2015**



ANTHON MULTISERV

Ouvert 7j/7

Du lundi au samedi

7h - 12h30 et 15h30 - 20h

Dimanche

7h30 - 12h30 et 15h - 18h

Rue du Port - 38280 ANTHON

Tél. 04 72 46 21 54 - Port. 06 25 50 43 90

www.anthon-multiserv.com - sylvie.patinaud0733@orange.fr

Alimentation diverse

Presse - Loto - Tabac

Dépôt de pains

Point vert

Snacking

Articles de pêche

ENTREPRISE BRANDO

Taille de haies Tonte de pelouses

Entretien Espaces verts

Clôture Terrasse Petite maçonnerie

Aménagement de jardins etc..

Port. 06 84 39 33 85

Tél./Fax 04 74 18 73 42

Z.A Serpollières - 38460 St. Romain de Jallonas



*Avec ou sans rendez-vous
Prêt de véhicules pendant le contrôle technique*

*Du lundi au vendredi
de 8h à 18h30 non-stop*

Le samedi de 8h à 13h

Fermeture le samedi après-midi et le dimanche

*Prise de rendez-vous sur notre site internet
www.controle-technique-tignieu.com*

2 rue de la Lechère - 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU

A 500m du centre commercial Leclerc Tignieu

Tél. 04 72 46 37 11

M M P

...Votre compagnon de projet

Menuiserie Mangini Patrick

Agencement • Rénovation
Particuliers et Professionnels
Fenêtres • Portes • Volets • Parquet
Cuisine • Meubles • Escaliers

6 allée Vidaud de la Tour - 38280 ANTHON

Tél. 04 78 32 19 30 / 06 68 39 23 01

Fax 09 81 70 31 11

mmpmenuiserie@bbox.fr

RoRo Pizza

LIVRAISON A DOMICILE

A EMPORTER

38280 VILLETTE D'ANTHON

04 72 45 77 16

DU MARDI AU SAMEDI 11H30-13H30

DU MARDI AU DIMANCHE 17H30-21H30

■ Edito du maire

Edito du maire	p.5
----------------	-----

■ Conseil municipal

Le conseil municipal et les services municipaux	p.6
Le personnel communal	p.7
Le conseil municipal enfants	p.7
Finances	p.8

■ Commissions municipales

Ecole Primaire Albert Ober	p.12
Urbanisme	p.14
Bâtiments Voirie	p.17
Environnement	p.18
CCAS & Commission Associative	p.19

■ Associations

Football Club	p.20
Amicale d'Anthon	p.22
Sou des écoles	p.25
Bibliothèque	p.25
Anciens Combattants	p.26
Association paroissiale	p.27
Association Communale de Chasse Agréée	p.27
ADENI	p.27
Anthonois(es) qui s'illustrent	p.28
Calendrier des manifestations 2015	p.29

■ Renseignements utiles & Etat civil

Renseignements utiles	p.30
Etat civil	p.32

Bulletin municipal Anthon 2015

Directeur de publication : Bruno Bon

Réalisation : Michel Brivet

Rédaction / Diffusion : Mairie d'Anthon

Photos : Mairie, associations, particuliers avec leur accord.

Edition/Régie publicitaire : ACC Editions.

Reproduction interdite. Modèle déposé.

Impression : Imprimerie ICA

Mise en page : http5000

Dépôt légal : 2014. Imprimé en France.





Taille de pierre
Décoration

Tous travaux funéraire
Organisation obsèques

04 78 31 49 03

marbreriesdg@orange.fr
www.marbrerie-sdg.com



INFORMATIQUE A DOMICILE

☑ Tél./Fax 04 72 02 40 06
☑ Mobile 06 03 06 11 26
☑ Mail eurlaideinfo@orange.fr
☑ 12, Rue de la Poste - 38230 CHAVANOZ



Assainissement / Epuraton :

- Contrôle réglementaire
- Définition de filière d'assainissement (particuliers, industriels, collectivités)
- Métrologie

Etude et suivi des milieux naturels

epteau

1 rue Grange Peyraud
01360 LOYETTES

Tél. : 04 72 93 00 50
Fax : 04 72 93 00 59
www.epteau.com



Votre billetterie air - fer - mer
Vos déplacements professionnels
Vos voyages
Votre transport occasionnel en groupe
Votre partenaire

Lagnieu 30 rue Pasteur, 04 37 61 17 75
Pont-de-Chérucy 39 rue Centrale, 04 72 46 94 80
Genas 36 rue de la République, 04 72 79 39 20
Décines 124 avenue Jean Jaurès, 04 78 49 08 00



**Boulangerie Pâtisserie
Chocolaterie**

Pains au levain
Viennoiseries au beurre
Pâtisseries
Chocolats
Sandwiches
Produits Traiteur

Daniel GENIN
5, place de l'église 38460 Crémieu
04 74 90 98 22



Auto-Pièces - Dépannage

PIÈCES DÉTACHÉES Neuves et Occasions
DÉPANNAGE 7J/7 - 24H/24
MONTAGE DE PIÈCES
Enlèvement GRATUIT de Véhicules
Destinés à la DESTRUCTION
Dépôt-Vente
Véhicules d'Occasion

06 50 02 27 00

Z.A. Les Serpollières - 18, rue des Chênes Verts - 38460 Saint-Romain-de-Jalionas
Tél. 04 74 18 10 40 - Fax 04 74 18 56 07 - cruz.auto-pieces.depannage@orange.fr



Mardi, mercredi, jeudi :
9h - 12h / 14h - 19h
Vendredi 9h - 19h
Samedi 9h - 18h

- Aquanettoyage
- Retouches
- Repasserie
- Couvertures de chevaux

Z.A. du Bois Bernet - VILLETTE D'ANTHON
Tél. 04 78 04 46 31
E-mail : pressingecologique-3c@orange.fr



Matériels Agricoles

Spécialiste irrigation

Tracteurs
Matériels pour Espaces Verts
Vente - Réparation

P.A. des Près Seigneurs - BP 60133
01124 DAGNEUX Cedex
Tél. 04 78 06 15 26
Fax 04 78 06 59 44
E-mail : contact@bernard-agri.com - www.bernard-agri.com

3 rue Nicéphore Niepce
38550 ST MAURICE L'EXIL
Tél. 04 74 86 27 40
Fax 04 74 86 57 66

Chers Anthonois

Je suis heureux de vous retrouver en ce début d'année 2015 pour un nouveau numéro « des nouvelles d'Anthon », plus fourni et plus complet car il fait office de bulletin annuel.

Il relate ainsi les faits marquants dans notre village durant l'année 2014, au travers des rapports des différentes commissions municipales, mais aussi des associations Anthonnoises.

Au niveau municipal, l'année 2014 aura été particulière, en premier lieu du fait des élections municipales en Mars ; et je vous renouvelle nos remerciements pour la confiance que vous avez bien voulu accorder à notre équipe. Mars aura aussi vu se concrétiser plus de deux ans d'études avec l'arrêt de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme), qui définit l'évolution de notre commune pour les dix ans à venir... Aussi, la rentrée scolaire 2014 a été compliquée avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, et enfin, un gros dossier est arrivé (il est encore en enquête publique au jour de cet édit) et suscite beaucoup d'interrogations au niveau local, avec les dépôts d'une demande de permis de construire et d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur notre commune ; c'est l'actualité de ce début

2015...

L'analyse financière de notre commune au terme de l'année 2013 est reprise dans ce bulletin, nous confirmant que la marge de manœuvre budgétaire se réduit toujours ; et s'il convient de ne pas noircir le tableau, il faut être conscient de cette réalité économique...

Enfin, au-delà des rubriques habituelles (état civil, numéros utiles, calendrier des manifestations...), vous pourrez découvrir des Anthonnois qui se sont illustrés en 2014. Et c'était un grand cru !!!

Pour conclure, je rappellerai que ce bulletin est mis en ligne sur le site internet de la Mairie (www.mairie-anthon.fr), actif depuis fin 2014 ; je vous invite à le visiter.

Et enfin, puisqu'à ce jour il est encore temps, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2015, vœux de santé, de joies et de bonheurs faits de toutes ces petites choses simples.

Bonne année 2015, et bonne lecture.

le maire,

Bruno Bon



LE CONSEIL

Maire : M. Bruno BON

1^{er} Adjoint : M. Michel BRIVET

2^e Adjoint : M. Hervé LE GRAND

3^e Adjoint : M^{me} Pâquerette DESSAIX-JOLIVET

4^e Adjoint : M. Frédéric CHAULET

Conseillers municipaux

M^{me} Agnès MOLINARI

M^{me} Laetitia SOUBEYRAN

M. Jean-Paul GUITTON

M^{me} Anne GALLIA

M. Christian GASNIER

M. Eric LE DOUGET

M. Jean-Luc CLAVEL

M^{me} Laurence GOTTI

M. Cédric CAMP

M^{me} Mauricette LAROSE

■ Les Commissions

Commission des finances

Responsable : Bruno BON

Membres : Michel BRIVET, Cédric CAMP, Eric LE DOUGET, Mauricette LAROSE

Commission urbanisme

Responsable : Pâquerette DESSAIX-JOLIVET

Membres : Frédéric CHAULET, Jean-Paul GUITTON, Christian GASNIER, Jean-Luc CLAVEL, Mauricette LAROSE, Cédric CAMP, Laetitia SOUBEYRAN.

Commission voirie, eau et assainissement

Responsable : Frédéric CHAULET

Membres : Pâquerette DESSAIX-JOLIVET, Jean-Luc CLAVEL, Jean-Paul GUITTON, Christian GASNIER.

Commission environnement

Responsable : Frédéric CHAULET

Membres : Pâquerette DESSAIX-JOLIVET, Michel BRIVET, Laurence GOTTI, Eric LE DOUGET.

Commission scolaire, bibliothèque et communication

Responsable : Michel BRIVET

Membres : Hervé LE GRAND, Anne GALLIA, Laetitia SOUBEYRAN, Cédric CAMP

Commission vie associative

Responsable : Hervé LE GRAND

Membres : Michel BRIVET, Laurence GOTTI, Agnès MOLINARI, Jean-Paul GUITTON, Anne GALLIA

Commission d'Appel d'Offres

Président : Bruno BON

Membres titulaires : Eric LE DOUGET, Frédéric CHAULET, Laetitia SOUBEYRAN

Membres suppléants : Anne GALLIA, Agnès MOLINARI, Pâquerette DESSAIX-JOLIVET

■ Les Syndicats

Communauté de commune Porte Dauphinoise de Lyon Saint-Exupéry

Délégués titulaires : Bruno BON et Michel BRIVET

Délégué suppléant : Hervé LE GRAND

SIVOM de l'agglomération de Pont de Cheruy

Gestion déchets ordures ménagères, assainissement, eau)

Délégués titulaires : Bruno BON et Frédéric CHAULET

Délégués suppléants : Christian GASNIER et Jean-Luc CLAVEL

SYPENOI

Syndicat de Production des Eaux du Nord Ouest Isère

Délégué titulaire : Hervé LE GRAND

Délégué suppléant : Bruno BON

SIVU

Amélioration casernement gendarmerie de Pont de Chérufy

Délégués titulaires : Bruno BON et Frédéric CHAULET

Syndicats Intercommunal du Lycée la Pléiade

Délégués titulaires : Michel BRIVET et Hervé LE GRAND

Délégués suppléants : Eric LE DOUGET et Pâquerette DESSAIX-JOLIVET

SEDI

Syndicat des Energies du Département de l'Isère

Délégué titulaire : Bruno BON

Délégué suppléant : Eric LE DOUGET

SIVU Basse Vallée de l'Ain

Délégué titulaire : Pâquerette DESSAIX-JOLIVET

Délégué suppléant : Frédéric CHAULET

Le personnel communal

Service Administratif

- **Secrétariat de mairie**
Emmanuelle BRIGNOLAS



Le personnel communal

- **Accueil et secrétariat périscolaire**
Annick FONTANA

Services techniques

- **Entretien de la voirie, des bâtiments et des espaces verts communaux**
Franck LAVERGNE
Marc MAZET
Gilles PUY
- **Entretien des bâtiments communaux**
Yolande CANETTO
Joëlle MONCORGER

Ecole

- **ATSEM - PS/MS**
Elisabeth FALCOZ
- **Agent d'animation - GS/CP**
Annick FONTANA

Services périscolaires

(garderie et restaurant scolaire) :

- Annick FONTANA
- Christelle GUILLERMIER
- Joëlle MONCORGER
- Véronique VILLANI

Le conseil municipal enfants

Suite aux dernières élections, le Conseil Municipal Enfants a été pérennisé. Les élections ont eu lieu le 10 octobre 2014. 5 élèves de CM1 et 5 élèves de CM2 ont été élus sur 17 élèves (9 CM1, 8 CM2) qui s'étaient présentés.

CM1 : Hugo AFONSO, Charlotte BON, Arno FRESNEDA, Léo MANGINI, Thomas VIAL.

CM2 : Tomé MARQUES, Ethan NAVARRO, Thomas PEREIRA, Anthony SOUBEYRAN, Emile TILLET.

Les élus adultes remercient l'ensemble des candidats qui ont montré leur engagement et leur intérêt dans leur profession de foi ainsi qu'Odile Perrissin, professeur des

écoles de CM1-CM2, pour sa participation et sa collaboration dans ce Conseil Municipal Enfants.

Les enfants vont découvrir le rôle d'un conseil municipal et surtout choisir des projets réalisables en fonction de l'intérêt général et des différentes contraintes budgétaires par exemple.

Voici un exemple de compte-rendu de réunion réalisé par les enfants élus :

Compte-rendu Conseil Municipal Enfants du 15 décembre 2014

- *Agrandissement des barrières du city-stade sur les largeurs et sur le bas pour éviter que le ballon sorte.*
- *Pas de climatisation possible à l'école (système chaud/froid), car chauffage déjà installé.*
- *Sensibiliser les jeunes à la propreté aux abords de l'école.*
- *Mettre plus de sécurité vers les jeux.*
- *Création d'un skate park.*
- *Création du site internet mairie.*
- *Cantine : il y a un cahier pour noter ceux qui se comportent mal. Il faut montrer l'exemple : politesse, respect et gentillesse.*



Le Conseil Municipal Enfants

SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE,

À u terme de l'année 2013, les finances de la commune d'Anthon restent équilibrées mais à un faible niveau.

Les produits de fonctionnement ne représentent que 576€ par habitant contre 2 176€ pour la moyenne départementale des communes de même strate démographique, du fait de la faiblesse des recettes fiscales et des dotations de l'Etat. Malgré une maîtrise de ses dépenses, les charges de fonctionnement ont augmenté plus vite que les produits (7,7% contre 4,8%) sous l'impact des charges de personnel. De ce fait, la capacité d'autofinancement brute de la commune a encore diminué pour la deuxième année consécutive. (-16,3% en 2013). Elle reste toutefois excédentaire de 54 535€ et permet de couvrir l'intégralité de l'annuité de la dette (44 525€).

Ces contraintes obligent la commune à planifier sur

la durée et de façon raisonnée ses projets d'équipement. Après une forte hausse en 2011, la commune a, pour la seconde année consécutive diminué ses dépenses d'investissements qui sont passées de 93 613€ à 85 060€ (-9,1%). Aucun nouvel emprunt n'ayant été contracté, l'encours de la dette, en baisse de 7%, s'élève à 568 615€ et ne représente plus que 579€/hab contre 2 905€ pour la moyenne départementale.

Le niveau d'endettement de la commune d'Anthon, en repli depuis 2012, n'est pas très important, ce qui lui offre des capacités de recours à l'emprunt en cas de projet important. À moins d'augmenter sa fiscalité ou de trouver de nouvelles recettes, elle devra maintenir ses efforts pour contenir ses charges de fonctionnement afin de préserver une capacité d'autofinancement nette positive et l'équilibre de ses finances.

■ Tableau de synthèse

	2013	2012/2013
Résultat comptable	48 828€	-17,8%
Produits de fonctionnement ¹	565 220€	+4,8%
dont ressources fiscales	244 845€	+6,6%
dont DGF et autres dotations	250 609€	-0,7%
Charges de fonctionnement ¹	510 685€	+7,7%
dont charges de personnel	250 800€	+14,8%
dont subventions et participations	3 335€	-5,9%
dont charges financières	23 925€	-6,7%
Capacité d'autofinancement brute	54 535€	-16,2%
Dépenses d'équipement	85 060€	-9,1%
Remboursement de dettes ²	44 525€	+3,9%
Emprunts	0€	#DIV/0!

¹ Produits et charges réels (hors cessions, amortissements)

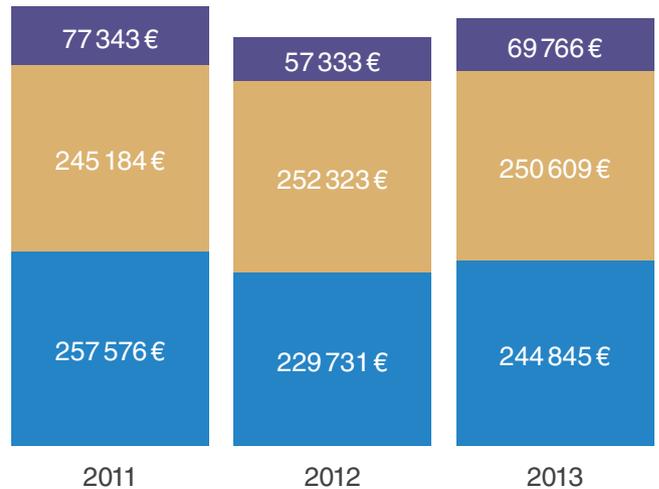
² Hors refinancements

AU TERME DE L'ANNÉE 2013

■ Augmentation des produits de 4,8%

Les produits de fonctionnement réellement encaissés par la commune d'Anthon s'élèvent, au titre de l'exercice 2013, à 565 219 €, en augmentation de 4,8 %.

Ils sont composés principalement des recettes issues de la fiscalité directe locale (43,31 %), des concours financiers de l'État (44,33 %) et des autres produits courants (8,74 %).



Les recettes fiscales

Les recettes fiscales s'élèvent à 244 054 €, en hausse de 6,60 %.

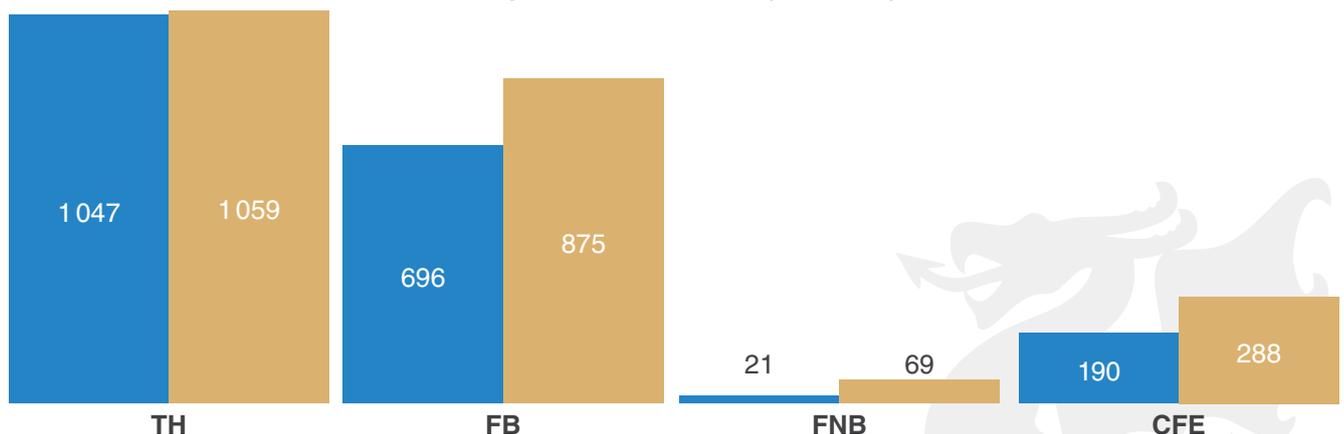
La commune encaisse toujours le produit de la taxe d'habitation et le produit des deux taxes foncières sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties. Le produit de ces 3 taxes « ménages » s'élève à 240 054 € et progresse de 7,65 % sous l'effet d'une hausse des bases exclusivement puisque les taux d'imposition n'ont pas été relevés depuis nombre d'années.

Sur les 2 dernières années, les bases de taxes d'habitation ont en effet progressé de 9,63 %, celles du foncier bâti de 5,45 % et du non bâti de 5 %. En plus de ces impositions directes, la commune a perçu une fis-

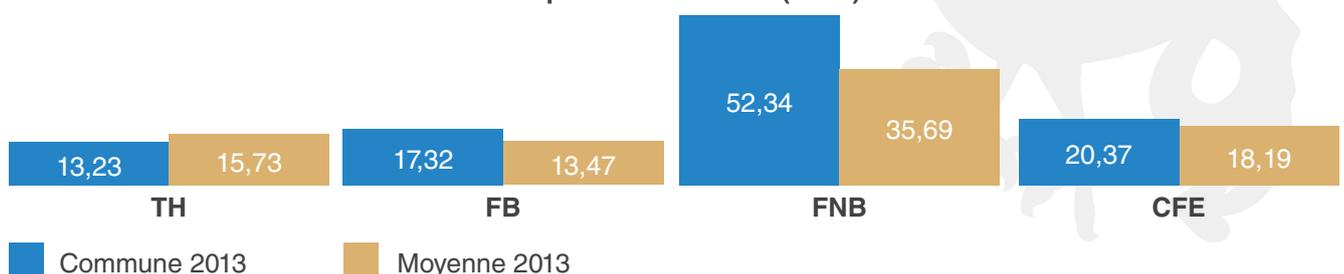
calité additionnelle sur les taxes ménages d'un montant de 7 898 € (fiscalité correspondant au transfert de la part de taxe d'habitation du département vers les communes et à une redistribution des frais autrefois perçus par l'État vers les collectivités d'autre part).

La commune d'Anthon, n'étant pas membre d'un groupement à fiscalité professionnelle unique (FPU), perçoit également le produit des impositions créées consécutivement à la suppression de la taxe professionnelle et qui reposent sur les entreprises (Cotisation Foncière des Entreprises, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises et Allocation compensatrice de taxe professionnelle et de cotisation foncière des Entreprises). Le produit de ces impositions s'est élevé à 96 450 € et est resté stable.

Comparaison des bases (en €/hab.)



Comparaison des taux (en %)



SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE,

Les autres impôts et taxes

La taxe additionnelle sur les droits de mutation est une recette modeste mais importante pour la commune. Le produit de cette taxe s'est élevé à 6228€, soit 1,10% des recettes réelles encaissées. Il demeure stable par rapport à 2012 et demeure loin du niveau constaté en 2011 (28714€).

Les concours financiers de l'État

Ils comportent 3 grandes catégories de dotations : la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et ses satellites (essentiellement des dotations de fonctionnement), les concours visant au soutien de l'équipement et des variables d'ajustement et de compensation. Le gel des concours de l'État déclaré en 2013 s'est appliqué à la commune qui a vu ses dotations diminuer de 0,7%. Elles atteignent 250609€ en 2013 et repré-

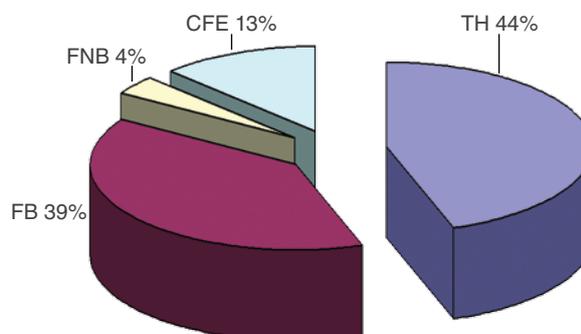
Structure des produits de la fiscalité en 2013

Ne sont reprises dans ce graphique que les ressources pour lesquelles les collectivités disposent de marges de manœuvre.

sentent 44,33% du total des produits. Par ailleurs, leur montant reste toujours bien inférieur à celui de la moyenne régionale des communes de même strate démographique (255€/hab contre 316€).

Les autres produits courants

Ils s'élèvent à 69766€, en hausse de 21,7% et représentent 12,34% des produits encaissés en 2013. Leur montant est loin d'être marginal pour l'équilibre financier global de la commune. Ils se composent principalement de droits des services périscolaires (essentiellement cantine) pour 21657€, de loyers pour 9768€, de remboursement de frais de personnel du budget annexe « Eau et Assainissement » pour 10000€ et de l'indemnité compensatrice versée par le syndicat « Le Sypenoi » pour le captage des eaux sur la commune pour 14313€.



■ Augmentation des charges de 7,7%

Les charges réelles de fonctionnement de la commune d'Anthon s'élèvent à 510685€ en 2013 contre 474299€ en 2012, ce qui représente une forte hausse de 7,7%. Elles se composent des frais de personnel (49,11% des charges réelles) d'autres charges réelles (39,34%), des contingents et participations versées (0,65%) et des charges d'intérêts (4,68%).

Les charges de personnel

Premier poste de dépenses, elles s'élèvent à 250800€ et enregistrent un bond de 14,80%. En réalité la hausse est de 12,65%, après remboursements de salaires par les caisses d'assurance (maladies et maternité). Le point d'indice de la fonction publique étant gelé depuis 2010, l'évolution normale des charges de personnel est due en partie aux évolutions du SMIC se traduisant par un relèvement des indices les plus faibles, à la hausse des contributions à la CNRACL et aux conditions d'avancement liées au déroulement de carrière des Agents. Pour Anthon, la forte hausse enregistrée s'explique en plus, par du personnel extérieur recruté auprès du Centre de Gestion pour pallier un congé de maternité et non totalement pris en charge.

Les autres charges

Deuxième poste de dépenses, elles s'élèvent à 232625€ en 2013 contre 226569€ en 2012 (+2,7%). Elles sont constituées des achats, frais de fonctionnement et charges externes. Leur évolution suit sensiblement celle de l'indice de prix des dépenses communales qui est de 2,2% (un point de plus que l'inflation hors tabac) et apparaissent bien maîtrisées.

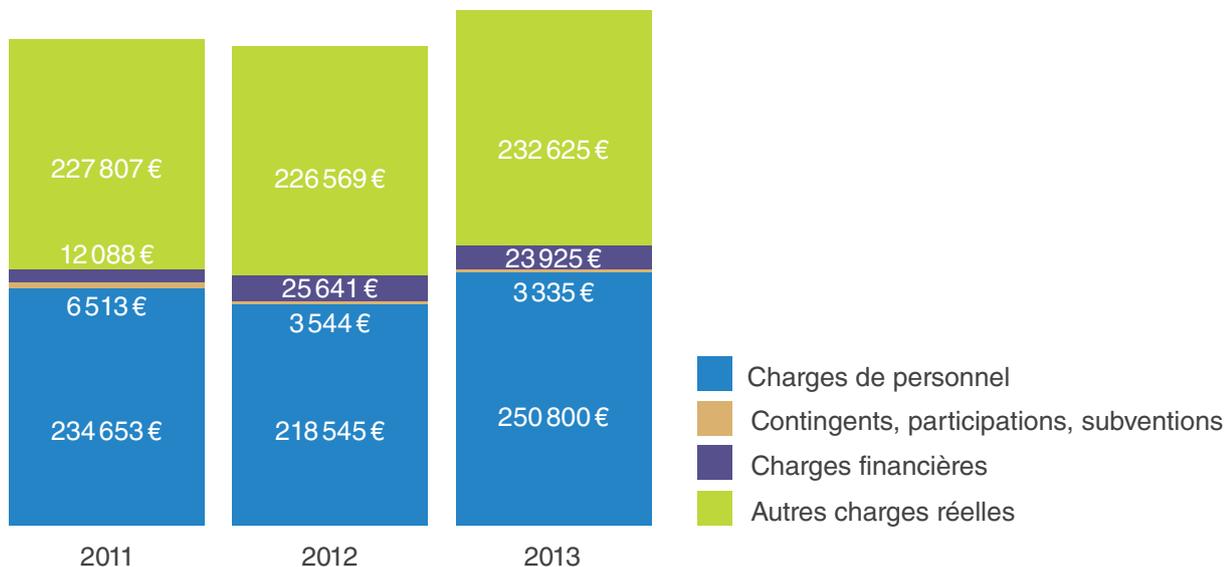
Les charges financières

Le troisième poste est représenté par le montant des intérêts de la dette. Elles s'élèvent à 23925€ en baisse de 6,7% de fait de l'absence d'emprunts nouveaux souscrits ces deux dernières années. Ces charges restent très inférieures à celles de la moyenne départementale (24€/habitant contre 106€) du fait du faible endettement de la commune.

Les contingents et participations

Ils représentent moins de 0,70 des charges de la commune. Ce poste s'élève à 3335€ contre 3544€ en 2012 (-5,9%) et est constitué des subventions versées au CCAS et à diverses Associations.

Évolution des charges



Le financement des investissements

Le financement disponible représente l'ensemble des ressources disponibles dont dispose la commune pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes. Il se compose de la CAF nette, des subventions et dotations d'investissement et éventuellement des cessions d'actifs. En cas d'insuffisance, la collectivité peut avoir recours à l'emprunt et prélever dans ses réserves (fonds de roulement).

L'effort d'investissement a été relativement faible au cours des deux dernières années, comparé à l'année 2011. En 2013, avec 85 060 € de dépenses d'équipement, la commune affiche un effort d'investissement modeste de l'ordre de 87 € par habitant contre 708 € en moyenne pour les communes de taille et de régime fiscal identique du département.

Ces investissements ont été financés par la CAF (autofinancement) à hauteur de 100 10 € (11,76 %), par le FCTVA (récupération de la TVA sur les inves-

tissements des deux dernières années) à hauteur de 14 494 € (17,03 %), par la taxe locale d'équipement et d'aménagement à hauteur de 5 982 € (7,03 %).

La commune n'a pas eu recours à l'emprunt mais a prélevé dans ses réserves financières (fonds de roulement) à hauteur de 54 574 € pour compléter ses ressources et couvrir intégralement les dépenses d'investissement réalisées sur l'exercice.

Le recours à cette source de financement doit s'effectuer avec prudence dans le sens où les réserves ont aussi pour objectif d'assurer le financement des besoins en trésorerie générés par les décalages entre perception de recettes et paiement des dépenses. À fin 2013, la commune affiche encore un niveau de fonds de roulement de 124 692 €, équivalent à 24 jours de charges réelles de fonctionnement. À ce niveau il demeure supérieur à ses besoins en trésorerie quotidiens et ne lui fait courir aucun risque.

L'endettement

L'encours de la dette est passé de 613 140 € à 568 615 €, en baisse de 7,67 % compte tenu de la baisse des dépenses d'investissement et de l'absence d'emprunts nouveaux souscrits.

Au 31 décembre 2013, la dette par habitant s'élève à 625 €. L'endettement de la commune rapporté au nombre d'habitants est très nettement inférieur à la moyenne départementale des communes de strate identique (2 320 €).

Le ratio qui permet de mesurer le nombre d'années nécessaire pour un désendettement total (rapport de l'encours de la dette avec la capacité d'autofinancement brute de la commune) confirme ce constat. Il est de 10,42, ce qui signifie qu'il faudrait 10 ans et 5 mois à la commune d'Anthon pour se désendetter complètement. Ce ratio est de 11,13 pour la moyenne départementale, soit l'équivalent de 11 années et 2 mois.

■ Les effectifs

Notre établissement scolaire Albert Ober est une école primaire publique avec 95 élèves inscrits répartis en quatre classes :

- Petite Section / Moyenne Section: 25 élèves. Madame Déborah OUDET (enseignante) et Madame Elisabeth FALCOZ (ATSEM)
- Grande Section / CP: 24 élèves. Monsieur Pierre GIRAUD (enseignant) et Madame Annick FONTANA (ATSEM)
- CE1 / CE2 : 24 élèves. Madame Cécile HAYS
- CM1 / CM2 : 22 élèves. Madame Odile PERRISSIN et Madame Sylvaine MALUSI (le vendredi).

Une cantine municipale et cette année une garderie périscolaire viennent compléter la vie de notre école.



La Classe de Petite et Moyenne Section



La Classe de Grande Section - CP



La Classe de CE1 - CE2



La Classe CM1 - CM2

■ Le projet d'école

Le projet d'école 2014 - 2018 est orienté selon 4 axes :

- **Axe 1** : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun.
- **Axe 2** : Éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste.
- **Axe 3** : Réponse à la difficulté scolaire et/ou réponse aux besoins particuliers.
- **Axe 4** : Vie scolaire (relation école-famille, communication, partenariat).

■ Réforme des rythmes scolaires

Les TAP (Temps d'activités périscolaires)

L'année 2014 a été marquée par l'imposition et l'obligation de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre.

Les horaires de l'école sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 11h30 puis 13h30 à 15h45.
Mercredi : 9h à 12h.

Les horaires d'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires, soutien) sont les suivants :

Lundi, mardi et jeudi de 13h à

13h30 assurés par les enseignants.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont été définis ainsi :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 15h45 à 16h30.

Du fait de l'aide apportée par l'état pour la mise en place de cette réforme, la Municipalité a décidé la gratuité des TAP cette année scolaire et remercie chaleureusement les enseignants qui assurent ces temps sous forme de garderie améliorée et d'études surveillées. La municipalité a la charge de l'organisation et de la rémunération du personnel. Les classes de PS -

MS et GS - CP sont aidées par une animatrice et une AtTSEM.

La garderie périscolaire

De plus, dans la continuité de cette réforme, une garderie périscolaire a été créée avec les horaires suivants :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h45 à 8h20 et de 16h30 à 18h.

La cantine municipale n'a pas changé d'horaires mais vu le nombre croissant d'enfants inscrits, une quatrième employée a été embauchée pour assurer deux services et la surveillance.

■ PLU - Plan Local d'Urbanisme

Le 18 mars 2014, le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé après plusieurs années d'étude.

Les principaux objectifs du PLU sont traduits dans le PADD ci-des-

sous. Le dossier complet du PLU est consultable sur le site internet de la Maire à l'adresse suivantes : www.maire-anthon.fr à la rubrique Urbanisme.

■ PADD - Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Préambule

Anthon, petit village du Nord-Isère, (980 habitants sur 880 ha) se situe en limite du département de l'Ain et tout proche de celui du Rhône.

Rurale par l'importance de zones naturelles et agricoles, la commune d'Anthon bénéficie cependant d'infrastructures à proximité (aéroport de Lyon Saint-Exupéry, gares SNCF, routes et autoroutes) et se trouve sous l'influence de l'agglomération de Pont de Chérury voisine et de l'agglomération lyonnaise toute proche.

Rurale sous influence urbaine, le village d'Anthon pourrait être qualifié de « rurbain ». Il conserve néanmoins une identité forte et des caractéristiques propres.

À l'écart des axes de circulation, l'habitat est regroupé pour former un village qui surplombe le fleuve Rhône et sa confluence avec la rivière d'Ain, site écologique remarquable classé et protégé. En y ajoutant le Bois des Franchises et les surfaces agricoles, Anthon offre

à ses habitants un cadre de vie privilégié et constitue un « poumon vert » à l'Est de l'agglomération lyonnaise.

Héritage de son passé fluvial et de ses relations avec la bourgeoisie lyonnaise, le bâti ancien est assez dense le long de l'axe principal avec la présence de maisons bourgeoises ou résidentielles.

Le fort développement des années 80-90 s'est fait par la réalisation de lotissements de type pavillonnaire mais ce fort développement associé à l'unique forme d'habitat a créé un déséquilibre dans les tranches d'âge de la population d'Anthon, déséquilibre encore présent aujourd'hui.

La commune souhaiterait alors un développement maîtrisé et harmonieux en offrant différents types d'habitat pour tendre vers un équilibre de sa population tout en conservant ses caractéristiques de village rural ou rurbain et en préservant son authenticité, son identité et son dynamisme.

Conserver le caractère de village, avec ses caractéristiques et son identité

- Préserver les zones naturelles et les mettre en valeur en développant et valorisant les cheminements doux depuis le bourg : boisements dont le bois des Franchises, ZNIEFF de type I, site Natura 2000 et zones humides associées au Rhône et au secteur de la confluence ainsi qu'à l'île et à la îlône du Méant, et les espaces naturels non inventoriés jusqu'alors (Les Contamines).
- Préserver les corridors écologiques qui présentent des enjeux en terme de conservation de la biodiversité et de valorisation paysagère et notamment la coupure verte à l'Ouest de la commune (bois des Franchises et île du Méant).



Zone à enjeu de milieu naturel (hors secteur ZNIEFF), Les Contamines.



Orchis à odeur de vanille, Les Contamines



Nécessité de préserver des espaces de fonctionnalités au sein du territoire (Bardanière)

- Poursuivre la valorisation des sentiers de découverte du patrimoine communal en liaison avec les territoires limitrophes permettant de favoriser le tourisme vert notamment.



Site classé de la Confluence de l'Ain et du Rhône. Préservation des milieux naturels et valorisation des sentiers.

- Conserver les zones agricoles tout en permettant les évolutions nécessaires aux exploitations agricoles (veiller à la bonne intégration environnementale des projets d'installation de traitement des déchets verts envisagés au sud de la commune).
- Maîtriser le développement à une population maximale de 1 250 habitants à horizon 2024, pour rester dans une dimension de village.
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine urbain, architectural et paysager. Traiter et valoriser les entrées du village pour mieux les identifier, intégrer des liaisons douces depuis le centre-bourg et les équipements vers les futurs secteurs de développement.



Juxtaposition des enjeux de milieu naturel (lône du Méant) et d'activité agricole (île du Méant).



Mur du château à préserver

Équilibrer les tranches d'âge de la population

- Offrir différents types de logements pour que chacun puisse s'installer ou rester à Anthon : attirer de nouveaux jeunes et permettre à ceux qui vivent actuellement sur la commune de trouver un logement adapté à leurs parcours résidentiel (maintien des personnes âgées notamment).
- Conforter le village par la réalisation d'une soixantaine de logements (en fonction de la population actuelle et des préconisations du SCOT) et répondre aux objectifs de :
 - Diversification du parc de logements (logements pavillonnaires, groupés/jumelés et petits collectifs),
 - Mixité sociale par la réalisation de logements locaux sociaux.
- Assurer la qualité architecturale, urbaine et paysagère par l'insertion des nouveaux programmes de logements avec le bâti actuel pour ne pas dénaturer

le village :

- Conserver le caractère pavillonnaire dans les secteurs de « Le Mas » et « Le Vivier »,
- Tendre vers plus de densification et de diversité sur le secteur du « Château » en formant le centre-bourg
- Conserver à Anthon son identité de village « vert » où il fait bon vivre dans un cadre préservé :
 - soigner la qualité architecturale et l'intégration paysagère des nouvelles constructions, travailler sur les implantations pour limiter les contraintes de vis-à-vis,
 - diversifier et densifier tout en maintenant le cadre et la qualité de vie.
- Prendre en compte le développement de nouvelles énergies, nouveaux matériaux et nouvelles technologies pouvant favoriser les aspects liés à la qualité environnementale des constructions et participer à la qualité de vie.

Rester un village dynamique

- Conserver un bon fonctionnement du pôle scolaire (l'école étant le 1^{er} témoin de la vie du village) et associatif, situé rue du Port et Montée de la Barre, par la recherche d'un équilibre des tranches d'âges de la population.
- Accueillir des commerces de proximité et des services : le long de la rue du Prince d'Orange sur le terrain communal proche des écoles pour former un nouveau centre de vie et conforter le centre-bourg.

Limiter la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain

- *en urbanisant prioritairement au cœur du bourg sans empiéter sur les zones naturelles et agricoles afin de conserver un habitat regroupé et dans le respect du site classé du confluent de l'Ain et du Rhône et des périmètres de protection des captages d'alimentation en eau potable,*
- *en développant des formes d'habitat plus économes en espace (habitat groupé et petit collectif notamment),*
- *en densifiant les enveloppes urbaines par l'utilisation des dents creuses,*
- *en retenant strictement les surfaces nécessaires pour répondre aux besoins du développement démographique précédemment défini et limiter la consommation des surfaces agricoles et naturelles destinées aux développements urbain et économique, telle qu'elle pouvait être prévue dans la version antérieure du document de planification, c'est-à-dire le Plan d'Occupation des Sols.*

Les objectifs, énoncés ci-avant, de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain visent à une réduction de moitié les besoins en foncier pour l'habitat pour une croissance équivalente en moyenne. En effet, entre 1990 et 2013, environ 21,7 hectares ont été consommés ou engagés pour la réalisation ou programmation d'environ 150 logements (soit 0,9 hectare par an en moyenne pour 6,25 logements par an) tandis que le PLU prévoit 4,2 hectares de foncier pour la réalisation d'une soixantaine de logements pour les dix prochaines années (soit pour 6 logements, une surface de 0,42 hectare par an en moyenne, y compris espaces publics et espaces collectifs).

Ce parti permettra également de réduire progressivement la surface moyenne consommée par logement et d'augmenter la densité de logements par hectare.

Concernant le développement économique participant au maintien du dynamisme du village, une seule entreprise (Comète) s'est implantée en 1995 sur une

- Accueillir des activités en développant la zone d'activités avec une vocation plutôt artisanale avec quelques PME - PMI en veillant à respecter son intégration paysagère et environnementale.
- Maintenir les activités artisanales et commerces de la commune et permettre de nouvelles implantations pour des activités non nuisantes ou des bureaux.
- Développer les communications électroniques et numériques.

parcelle de 2,7 hectares dans l'espace dédié aux activités artisanales et industrielles de 10,4 hectares (zone NAi). Le projet prévoit de préserver une offre mais plus réduite de moins de 3,8 hectares pour l'accueil d'activités artisanales principalement. Cette surface potentielle pour le développement économique pourrait être pondérée au regard des années passées, mais aussi des prochains objectifs supra-communaux.

Au total, quatre hectares pourraient être nécessaires au développement de l'habitat d'ici 2024, et moins de quatre hectares pour l'accueil économique (3,5 hectares aménageables au maximum), y compris les zones d'urbanisation future visant une ouverture progressive en fonction des besoins.

Ainsi le présent projet prévoit une extension mesurée de l'urbanisation grâce à une optimisation des surfaces utilisées.

Le total du potentiel constructible du PLU représente près de 8 hectares (habitat et activités économiques) pour répondre aux besoins d'ici 2024. Pour mémoire, les besoins en foncier pour l'habitat ont été réduits de près de onze hectares pour une vocation d'habitat (soit 2/3) et de quatre hectares pour les activités économiques, par rapport au POS (soit 1/2).



Entrée Sud d'Anthon



Entrée Ouest du bourg d'Anthon

2014 a vu se réaliser le bouclage de voirie et réseaux entre le chemin du Veylon, et la Montée de la Barre. Ce bouclage permettra lors de travaux de voirie de ne plus bloquer le bas du village comme nous l'avons connu il y a quelques années, mais surtout il va considérablement réduire la circulation que l'on sait compliquée rue de la Gaît, et pour finir permettra aussi de résoudre le

problème de manque de pression d'eau que les habitants du chemin du Veylon ont connu en étant en bout de réseau.

Fin septembre nous avons fait réaliser quelques travaux de remise en état des zones les plus abimées de nos chemins de terre, notamment le prolongement du chemin du Veylon direction Chavanoz ainsi que le prolongement de la rue Noire direction Villette d'Anthon.



■ Pôle Hygiène

Sur proposition du conseil municipal enfant, la commission urbanisme après appel d'offre, fit réaliser en début d'année 2014 par la société MOBILIER URBAIN BEAUJOLAIS, notre pôle hygiène situé sur le parking de la salle des fêtes Emile BLASQUEZ. Ce pôle est composé d'un bloc sanitaires à

nettoyage automatique, ainsi que de deux conteneurs à déchets semi-enterrés molok, l'un pour les déchets ménagers et l'autre pour le tri du verre. Le choix de l'emplacement a été fait pour que celui-ci soit bien visible afin de pouvoir être utilisé par le plus grand nombre.



Au 1^{er} janvier 2015
AFT-IFTIM Formation Continue
devient

AFTRAL 
Agence de services en transport et logistique

 de services
 de proximité
 de résultats

NOS MISSIONS :

- ▶ Information des jeunes, des familles et des prescripteurs.
- ▶ Formation des jeunes et des adultes du CAP à BAC+5 (temps plein et alternance).
- ▶ Développement des compétences des salariés des entreprises (perfectionnement et reconversion).

NOTRE SAVOIR-FAIRE :
Management/gestion, techniques d'exploitation (Matières Dangereuses, Sécurité, Développement durable), conduite poids lourds et transport de voyageurs, conduite d'engins de manutention, de lavage et engins de chantier, transport multimodal et international, déménagement, ambulanciers...

AFTRAL 04 78 02 58 58
Rue des Saphirs • 38280 VILLETTE D'ANTHON
www.aftral.com

 **Ets JC GIRAUD**
Votre chauffagiste depuis 1969
CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES
CLIMATISATION-SOLAIRE-GRANULES-SANITAIRE
04 78 32 14 06 - 38230 PONT DE CHERLÛY

Une campagne d'élagage a commencé début décembre et se terminera fin janvier. Pour ces travaux, après avoir établi un cahier des charges et consulté des entreprises de notre secteurs, c'est la société BRANDO qui a



été retenue. Les travaux d'élagage concernent notamment les platanes de l'église, de la mairie, ainsi que la place des Platanes, mais aussi les arbres de la cour de l'école. Nous avons également fait abattre l'arbre malade situé sur la place près de la table de ping pong, et procédé au remplacement de l'arbre dégradé le long du parking de l'école.

Fin 2013, la commission environnement a fait réaliser un enrochement au port afin de limiter l'érosion et ainsi protéger la berge des

assauts du Rhône, celle-ci avait diminué de moitié. Pour réaliser ces travaux, c'est la société SAUZET qui a été retenue. Après la mise



en place de plusieurs dizaines de tonnes de roches, et une couche de finition de terre végétale nous avons laissé l'ensemble se tasser, et au printemps 2014, nous avons procédé à l'engazonnement de la surface rapportée. Sur la photo, en pointillés, la zone remise en état. Nous avons constaté après 1 an que l'ensemble s'est bien stabilisé mais aussi qu'une jolie couche de sable est venu se déposer au pied de l'enrochement pour le bonheur des pêcheurs.

BUREAU D'ÉTUDES

CHARPENTE MÉTALLIQUE

Michel PICARD

13, route de Lyon
38280 ANTHON

Tél./Fax 04 78 32 52 78
Port. 06 66 66 88 25
michel.picard38@wanadoo.fr

Commune de CHAVANNOZ



MACY-LOTS

NÉGOCE VINS & BOISSONS

Vente Vins et Boissons non alcoolisées
en destockage et provenance directe
de viticulteurs à prix attractifs

Ouverture

- +2000 bouteilles à prix modéré
- Vente aux particuliers
- Arrivage permanent
- Vente aux professionnels

du mardi au vendredi
9h-12h 14h30-19h
samedi : non stop
le dimanche : 9h-12h30

Les cinq chemins
5 route de Loyettes
(à côté de MDA)
38230 CHAVANNOZ
Tél. 09 84 33 24 00
diquiricofrank@gmail.com



MEMBRES DE LA COMMISSION

Président : Bruno Bon

Responsable commission : Hervé Le Grand

Conseillers : Laurence Gotti, Pâquerette Dessaix Jolivet, Agnès Molinari

Représentants extérieurs : Marie Thérèse Radix, Christiane Masson, Karine Mourier, Gérard Lombard

Fête des 65 printemps

Pour l'année 2014, le 5 octobre, la municipalité avait organisé un après-midi avec un goûter animé par les « Voix d'Anthon », section chant de l'association Amicale d'Anthon. Une soixantaine de personnes était réunie, la bonne humeur était de l'après-midi et a permis de faire connaître de nouvelles recrues pour la section chant.

Pour 2015 nous prévoyons une sortie extérieure à Anthon.



Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S propose différents services :

- Le portage de repas à domicile : proposé aux personnes âgées ou en cas de maladie. Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie.
- La téléalarme : pour les per-

sonnes âgées, vivant seules ou handicapées, il est possible de bénéficier du service de téléalarme. Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie.

Le C.C.A.S soutient l'association des Bouchons de l'Espoir du Nord Isère qui apporte son aide grâce à la récupération des bouchons

pour financer des besoins d'aménagement ou d'animation pour des personnes en situation de handicap. Pour toute demande de dossier s'adresser à la mairie qui fera suivre à l'association.

Sur la commune d'Anthon, cette année, une personne a pu bénéficier de cette aide.

Commission Associative

- Responsable commission : Hervé Le Grand
- Membres : Laurence Gotti, Jean-Paul Guitton, Michel Brivet, Agnès Molinari, Anne Gallia.

La commission associative soutient les différentes associations de la commune en participant financièrement aux nombreuses manifestations organisées, en achetant des lots pour des tombolas ou en mettant à disposition des locaux communaux.

Les diverses associations de la

commune recherchent des bénévoles pour continuer à animer le village.

Les associations participent également avec les bénévoles et la commission associative à organiser deux dates dans l'année qui sont devenues incontournables.

Le téléthon début décembre et le feu d'artifice et bal le 13 juillet.

Pour l'année 2014, la commune a obtenu l'accréditation pour organiser le Téléthon.

La soirée organisée le 6 décembre

à la salle des fêtes s'est déroulée dans la bonne humeur des 116 personnes venues partagées le cassoulet et a rapporté à l'AFM la somme de 1083,21€.

La remise des fonds a été faite auprès de M. Bel, coordinateur Nord Isère pour l'AFM.

Le feu d'artifice du 13 juillet 2014 a été annulé, celui-ci avait lieu en même temps que la finale de la coupe du monde de football et le beau temps n'était pas au rendez-vous.

F OOTBALL CLUB ANTHON

Le FC Anthon poursuit son activité cette saison avec un effectif en hausse 31 licenciés seniors, et surtout une équipe U6 de 13 joueurs que nous n'avions pas ces dernières années.

Bien que les entrainements des seniors se fassent à l'extérieur ce n'est pas le cas pour ceux des petits qui suite aux conditions météorologiques se déroulent à la salle Emile BLASQUEZ.

Calendrier des manifestations 2015 :

- 18/01/2015 diots et patates
- 20/06/2015 fête de la musique
- 04/07/2015 tournoi de football au stade
- 12/09/2015 concours de pétanque au stade

Nous vous remercions à l'avance de votre participation.



CONTACT

F.C. Anthon

Mairie, montée de la Barre - 38280 Anthon

fcanthon@irafoot.org

fcanthon.footeo.com

AUTOSUR

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Tél. 04 78 30 18 51

38280 VILLETTE D'ANTHON

Garage Garcia

Carrosserie

Entretien et réparation toutes marques

Mécanique • Peinture • Dépannage



ZI 14 rue des Rubis - 38280 Villette d'Anthon

Tel. 04 78 31 17 13 - Fax 04 72 02 25 11

E-mail : garagegarcia@live.fr

digital
group

ROUX

IMAGE SON MULTIMÉDIA MÉNAGER

- SAV - 04 74 80 38 62

TV - Hifi - Vidéo - Electroménager
Multimédias - Meubles - Literies - Salons
Cuisines sur mesure avec décoration conseil

59 Route de Crémieu - 38230 TIGNIEU

Tél. 04 72 02 90 04

contact : pperrat@sas-rouxfr

www.entrepriseroux.com



stylpub.chavanoz@wanadoo.fr

Marquage publicitaire

www.styl-pub.fr
3 route de Belmont - 38230 Chavanoz
04 78 32 39 88



Livraisons possibles de 7h30 à 19h

Fioul domestique - Gasoil - GNR Suisse - Lubrifiants

Possibilité de règlement en plusieurs fois* -
à frais réduits

Vous trouvez toute l'année au **DETAIL** :

- ✓ Fioul domestique
- ✓ **ECOPOLAIRE** (GNR Suisse)



27, route du Plan du Mont
38630 CORBELIN
Tél. 04 74 88 91 10
L'énergie est notre avenir, économisons-la !
* sous réserve d'acceptation du dossier



ONIN

Charpente - Couverture - Zinguerie
Ossature bois - Surélévation

Tél. 04 78 31 12 62
Fax 04 72 02 22 90



9 chemin de l'Atelier
69330 JONS

Domaine de la Régnière

Location et vente de chalets et mobilhomes
Nombreuses activités : piscines, tennis, salle de sport...



Christophe SAUZET



Nous proposons
la location de maison
dans les arbres

Chemin des Eglantiers
38280 VILLETTE D'ANTHON
www.campings-franceloc.fr
Tél. 04 78 31 25 26
Fax : 04 72 02 46 26
regnieres@franceloc.fr

MANON PAYSAGE

Création & entretien - Béton emprunté - Entretien - Dallages
Enrochements - Arrosages intégrés - Taille - Elagage



38 ans d'expérience
à votre service

12 Impasse des Diamants
38280 Villette d'Anthon
Tél. 04 78 31 26 21
E-mail : yves.manon@sarلمانon.fr
Site : www.sarلمانon.fr

RAY

ASSAINISSEMENT



Vidange fosses septiques • Toutes eaux • Bac à graisse
Débouchage et curage canalisations égouts
Inspection vidéo de canalisation

2 ADRESSES POUR VOUS :

38230 CHARVIEU - Tél. 04 78 32 12 88
38460 VILLEMORIEU - Tél. 06 31 92 53 49

INTERVENTION EN URGENGE 7/7J

www.ray-assainissement-38.fr

DECHANOZ SAS

CARRIERE - TRAVAUX PUBLICS

ENTREPRISE & PARTICULIER



Vente de sable et gravier - Terrassement
Démolition - Voirie - Adduction d'eau
Abords villas

38460 ST-ROMAIN-DE-JALIONAS
Tél. 04 78 32 70 45 - 04 78 32 73 82 - Fax 04 72 05 85 20
dechanoz.felix@wanadoo.fr



Travaux Publics

et Particuliers

ADUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT

04 78 31 42 07
15, Rue Jean Jaurès
69330 MEYZIEU

Le Mot du Président

Du nouveau cette année : un site internet créé par Matthieu Césari : www.amicaleanthon.fr. Vous y retrouverez toutes nos activités. En 2014, 10 sections se sont déployées suivant le tableau ci-après.

Le nombre d'adhérents a été de 166 personnes (adultes et enfants). L'Amicale est ouverte à toute nouvelle création d'activité, à condition d'avoir un animateur majeur et responsable. Il nous est toujours agréable d'avoir de nouvelles bonnes volontés pour nous aider dans ces animations, nous serions heureux d'accueillir également des jeunes adultes pour prendre la relève et dynamiser de nouveaux projets. Les anciens sont prêts à les aider.

En 2014 nous avons fêté les 40 ans de l'Amicale (avec un an de retard puisqu'elle a été fondée le 28 Février 1973), en réunissant presque tous les acteurs à l'origine de cette Association.

Elle avait pour but de réunir les jeunes du village.



Lors des 40 ans de l'Amicale : les jeunes se reconnaîtront

La 1^{ère} décision : organiser une fête du village, les bénéfices seraient destinés aux anciens sous forme de colis au moment des fêtes de fin d'année.

40 ans après, cet état d'esprit perdure toujours, et nous le souhaitons encore pour longtemps.

Depuis sa création, 6 présidents et une présidente se sont succédés :

- M. Guy JOGUET de 1973 à 1982

LE BUREAU

Suite à notre Assemblée Générale du 5 Septembre 2014, la composition du bureau est la suivante :

- Président** : Bruno TRUTTA
- Vice Président** : Jean-Luc VARON
- Trésorière** : Josette LEROY
- Trésorière adjointe** : Florence LEGRAND
- Secrétaire** : Christiane MASSON
- Secrétaire adjointe** : Mauricette LAROSE
- Secrétaire adjointe** : Joëlle MONCORGER
- Agent technique** : Frédérique RABILLOUD



- M. Luc BODET de 1982 à 1985
- M. Guy JOGUET de 1985 à 1991
- M^{me} Christiane GRAS de 1991 à 1993
- M. Charles LAUTSCH de 1993 à 2000
- M. Henri BODET de 2000 à 2004
- M. Jean-Luc VARON de 2004 à 2012
- Et moi-même depuis 2012

Les activités de l'Amicale

Au sein de l'Amicale de nombreuses sections se sont créées, se sont dissoutes ou existent encore.

Les toutes premières activités :

- Danse classique
- Création de la bibliothèque
- Foot (jusqu'à ce qu'un club se mette en place et puisse bénéficier de l'arrivée du stade)
- Tennis de table – cette section s'entraînait au début chez M. et M^{me} BESSON qui avaient mis un local à disposition des joueurs.



Alex et ses élèves à la Zumba



Exposition de photos lors de la fête au village

Des sections se sont arrêtées : Le dessin, art plastique, photo, cyclo, marche, modern jazz, djembé, musique, scrapbooking, danses de salon. 2 d'entre elles sont reparties sur 2014 : la marche reprise par Joëlle Moncorger et l'atelier photo animé par Matthieu Césari.

Toutes nos sections existantes sont les suivantes :

- Jeux de société
- Cours de bridge
- Tennis de table pour enfants et adultes
- Jonglage pour enfants et adultes
- Chant adultes
- Gymnastique douce
- Renforcement musculaire

- Zumba
- Marche
- Atelier Photo



Anne Gallia a repris les sections Gymnastique et Zumba, nous la remercions pour cette grosse responsabilité.

Nous remercions également Ginette Blasquez pour avoir animé ces sections de nombreuses années dans la bonne humeur.

Et puis, on ne peut pas parler de l'Amicale sans parler des animations festives :

■ Sortie de ski

Annulée l'année dernière faute de participants. Cette année nous vous proposons la station des Saisies avec un départ à 6h du matin le 8 février 2015.

■ Tournoi de Tennis de table

Il aura lieu le 22 février prochain organisé par la section de ping-pong.

■ Bal du printemps

Le 20 mars, organisé par la section chant.

■ Fête du village

Le 7 juin. Cette année grosse organisation où nous essayons d'amener le plus d'animations possibles avec un budget raisonnable : un jazz band pour la distribution des brioches, un petit train pour la visite du village (quand il est disponible), des structures gonflables, le repas sous le chapiteau des anciens combattants (quand le temps le permet), du chant, de la danse, du jonglage, plusieurs stands...

■ Vide-greniers

Le 20 septembre. La réalisation de ce vide-grenier ne serait pas possible sans le soutien de toute l'équipe de l'Amicale et de tous les bénévoles. Un grand merci à toutes et à tous. Merci aussi à M. Vitton de Villette d'Anthon et MME Cuaboz qui mettent leur terrain à notre disposition nous permettant de faire le parking, Merci aussi aux 2 entreprises de la région lyonnaise qui nous aident dans le traçage, les délimitations du parking, le balisage le long de la rue noire, et l'alimentation électrique de la buvette.

■ Concours de coinche

Il aura lieu le 14 novembre, compte de nombreux participants des clubs alentours, nous avons réuni 50 doublettes en 2014. C'est un moment très attendu et plein de bonne humeur, enfin pas toujours pour certains mauvais joueurs.



Nos belles voix d'Anthon



Une partie de nos VIP pour le casse-boîtes



Un repas convivial et très bien cuisiné par Michaël du restaurant des Platanes



Démonstration de Zumba



La pêche à la ligne avec M^{me} Aguera



La distribution des brioches, et son char réalisé en 2014 par Josette Leroy



Le Jazz Band de Villefontaine

■ Colis de Noël

Préparation et distribution des colis de Noël à toutes les personnes de plus de 70 ans – cette année nous avons distribué 42 colis simples et 25 colis doubles.

■ Téléthon

Auquel nous participons en inter-association.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année à toutes et à tous

Bruno TRUTTA

■ Tableau des activités

ACTIVITÉS GRATUITES				
Activité	Jour	Horaires	Lieu	Responsable
Jeux de société (divers)	Lundi	14h - 18h	Salle des Associations	J. Moncorger 06 09 85 57 50
Atelier Photo	Lundi	18h - 20h	Salle des fêtes	M. Cesari 06 36 01 47 47
Bridge	Mardi	20h30 - 22h30	Salle des Associations	E. Chichignoud 04 78 32 69 16
Marche	Mercredi	9h - 10h30	RDV au Monument aux Morts	J. Moncorger 04 26 04 90 29
Tennis de Table enfants	Mercredi	14h - 15h	Salle des fêtes	Ch. Poiron 04 72 02 36 39
Tennis de Table adultes	Jeudi	20h30 - 22h30		
Jonglage enfants	Mercredi	18h - 19h		
Jonglage adultes		19h - 20h		B. Joguet 04 78 32 12 08
<i>avec la carte de l'Amicale et une participation annuelle aux frais payables en 3 chèques (encaissés les : 10/11/2014 - 10/02/2015 - 10/05/2015), vous pouvez aussi bénéficier :</i>				
ACTIVITÉS PAYANTES				
Chant Adultes 20€ par an	Lundi	20h - 22h30	Salle des fêtes	K. Mourier 04 78 32 40 12 G. Blasquez 04 78 32 54 04
Gymnastique adultes (à partir de 16 ans)				
Gymnastique douce 120€ par an	Mardi	18h - 19h	Salle des fêtes	J. AGUERA 04 72 02 91 61
Zumba 90€ par an		19h10 - 20h10		A. GALLIA 06 98 28 68 86
Renforcement musculaire 105€ par an		20h20 - 21h20		
Toute activité nouvelle peut être créée, à condition qu'une personne en assume la responsabilité.				
<i>Vous pouvez vous préinscrire sur notre site internet : www.amicaleanthon.fr</i>				

L'équipe du Sou vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, et espère agrandir ses rangs de parents bénévoles pour continuer d'animer les manifestations aux profits de nos bambins.

Nous avons durant l'année scolaire 2013 - 2014 organisé un bon nombre d'évènements :

- Ventes de chocolats de Noël
- Vente de sapins
- Bourse aux jouets + vente de saucissons
- Ventes de chocolats de Pâques
- Vente de porte-clés photos pour la fête des mères
- Soirée théâtre

• Réalisation d'un livret de sponsors

Qui nous ont permis de financer :

- Le voyage scolaire des CM1-CM2
- La chasse aux œufs de Pâques
- Le carnaval
- La kermesse (sur le thème Disney) qui est le rendez-vous le plus attendu de l'année
- Le spectacle et l'arbre de Noël
- Du matériel pour l'école

Pour cette nouvelle année, nous allons innover et créer un nouvel évènement qui se déroulera au printemps avec une vente de fleurs, bulbes et aromates pour

remplacer la vente de chocolats de Pâques.

Ce qui nous motive est le bien-être de nos enfants à l'école, leurs sourires et leurs yeux pétillants lorsqu'ils trouvent un œuf à la chasse de Pâques, lorsqu'ils découvrent la cour décorée de l'école le soir de la kermesse ou qu'ils déballetent les cadeaux que le Père Noël apporte pour chaque classe.

Malgré cela, nous constatons avec regret que les parents s'investissent de moins en moins dans la vie de l'association qui ne pourra perdurer encore bien longtemps dans ces conditions.



BIBLIOTHÈQUE HENRI BODET

Nous vous rappelons que les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent les :

- Lundis de 16h30 à 17h30
- Mercredis de 15h à 16h30
- Vendredis de 16h30 à 18h30
- Samedis de 10h30 à 12h

Nouveauté à la bibliothèque

Vous pouvez désormais emprunter des DVD et vous y trouverez toujours un grand choix de livres pour enfants et adultes, ainsi que des périodiques.

Les emprunts se font pour une durée de 3 semaines. Un ordina-

teur avec accès à internet est également mis à votre disposition afin de vous aider dans vos recherches et vous permettre de consulter le fonds de la bibliothèque.

Grâce à notre partenariat avec la Bibliothèque Départementale et aux achats effectués deux fois par an vous avez accès à un choix de livres varié et des nouveautés pour vous ou vos enfants.

Concours photo

La bibliothèque a organisé dernièrement un concours de photos réservé aux habitants d'Anthon sur le thème : « Anthon et le Rhône »

Après délibération du jury un gagnant a été choisi et a reçu son prix le 13 décembre dernier.

L'accès à la bibliothèque est gratuit et les bénévoles qui vous y accueilleront se feront un plaisir de vous renseigner.



■ Un rappel des disparitions de l'année

M. PATRIARCA,

non sociétaire, mais ancien combattant (honneurs drapeau).

Mme CHARREL,

épouse de Jean-Jacques, sociétaire aux anciens combattants d'Anthon (dépôt de gerbe).

COMPOSITION DU BUREAU

Président d'Honneur

M. Louis Pinet

Vice Président

M. Georges Leroy

Trésorier

M. Georges Leroy

Secrétaire

M. Jean Denis

Porte drapeau

M. Roger Ponsonnet

Suppléant porte drapeau

M. Jean Jargot

■ Les faits marquants de l'année 2014

Le 11 janvier 2014 : Galettes des rois avec nos vœux à chacun.

Le 19 mars 1962 : Cessez le feu d'Algérie célébré aux monuments aux morts, suivi d'un repas à la salle des fêtes d'Anthon (cérémonie principale) avec la participation de la FNACA et des autres associations d'anciens combattants d'Afrique du Nord.

Le 8 mai 1945 : Cérémonie aux monuments aux morts de Chavanoz et Anthon suivie d'un repas à la salle des fêtes d'Anthon (cérémonie principale). 136 personnes étaient présentes dont les municipalités environnantes. Très réussi.

Le 23 juin 2014 : Sortie à Izieu à la mémoire des enfants d'Izieu assassinés par le régime nazi : les enfants de CM1-CM2 de Chavanoz et d'Anthon étaient présents à cette visite de mémoire. Ils étaient accompagnés de M^{me} Pérrissin, directrice de l'école d'Anthon.

Le 21 juillet 2014 : Un groupe d'Anciens Combattants de Chavanoz et Anthon (12 personnes) ont participé à la cérémonie du 70^e

anniversaire des combats du Vercors, à Vassieux en Vercors avec la présence de Premier Ministre M. Manuel Valls et du Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire M. Kader Arif. Cérémonie sous la pluie mais suivie d'un excellent repas (350 personnes).

Le 31 août 2014 : Cérémonie à la Chapelle de Leyrieu : présence de M. Mermet (Président) de 12 porte drapeaux : inauguration d'une plaque commémorative sur l'arrière de la chapelle ainsi qu'une table d'orientation.

Le 11 novembre 1918 : a été célébré aux monuments aux morts d'Anthon en présence de M. le Maire Bruno Bon et de toute la municipalité et avec la participation des enfants de l'école (CM1-CM2), accompagnés par leur Directrice M^{me} Pérrissin ainsi que des parents d'élèves venus très nombreux. A suivi un très émouvant lâcher de ballons. La Municipalité tient aussi à s'associer aux remerciements adressés à M^{me} Perrissin pour toutes ses actions avec les

enfants pour le devoir de mémoire.

Le 29 novembre 2014 : Pour la 1^{ère} fois pour les Anciens Combattants d'Anthon, une vente de boudins, sabodets, saucissons à cuire à été réalisée. Ceci grâce à l'Amicale des Anciens Combattants de Chavanoz et en particulier à M. et M^{me} Buttin, cette vente a été une réussite, ce qui nous a permis avec le bénéfice d'offrir un repas paëlla à la suite de l'Assemblée Générale.





Le relais de Anthon est l'un des sept relais qui composent la paroisse Sainte-Blandine. Une équipe de sept bénévoles le constitue. Les rôles de notre relais sont multiples, en autres :

- assurer les besoins locaux pour ce qui est des célébrations mensuelles qui se déroulent à l'église tous les premiers samedis du mois, à 18 heures,
- préparer les mariages, les baptêmes,

- visiter les malades,
- accueillir des familles en deuil,
- le cas échéant, assurer la catéchèse des enfants

Pour tous ceux qui le souhaitent, l'église est ouverte tous les vendredis matins à 10 heures.

La paroisse Sainte-Blandine compte 2 prêtres : le Père Ernest ainsi que le Père Joseph N'Guyen qui remplace depuis fin août 2014 le Père Yves Burel appelé à officier

sur la paroisse Saint Michel du Drac. Notre diacre, Patrick Gauthier, complète l'équipe.

Des informations relatives aux événements de la paroisse et plus largement du diocèse sont affichées à l'église dans le panneau prévu à cet effet. Dans le cas d'une demande spécifique, vous y trouverez également les noms des personnes référentes.

ACC ANTHON



Anthon petit village du Nord Isère a créé une Association Communale de Chasse Agréée dans les années 1975. Elle est composée d'un bureau avec 6 membres et 3 gardes assermentés.

Cette société s'occupe de la chasse sur la commune, de la gestion du gibier et de la régulation

des espèces classées nuisibles.

Les adhérents à notre ACCA peuvent prélever en période d'ouverture lapins, lièvres, faisans, perdrix, pigeons, grives et canards, et pour le grand gibier chevreuils, sangliers, daims. La chasse se pratique en battue organisée le samedi.

À NOTER

Pour pouvoir chasser, les personnes doivent posséder le permis de chasser, ou bien le passer après une formation à la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère. Les personnes venant d'arriver sur la commune et désirant chasser peuvent se renseigner auprès du président de l'ACCA, M. Alain Benezet au 06 86 07 42 69.

ADENI

L'ADENI (Association de Défense Environnementale du Nord-Isère) a pour but essentiel d'attirer l'attention et éveiller les consciences sur des intentions ou réalisations jugées préjudiciables à notre environnement.

Environnement : Ensemble des éléments objectifs (qualité de l'air, bruit, etc.) et subjectifs (beauté d'un paysage, qualité d'un site, etc.) constituant le cadre de vie d'un individu. (*Définition Larousse*)

Elle n'a pas pour objectif de s'opposer aux traductions locales du développement sociétal, ou encore aux conversions économiques et énergétiques qui l'accompagnent, mais de veiller à ce que leurs mises en œuvre le soient dans le respect de notre environnement.

Cette association a pour objet la défense de l'environnement dans le Nord Isère, le recueil et la diffusion d'informations, la mise en

BUREAU

Président : BELLON Yves
Vice-Président : FEBVRE Alain
Trésorier : VIGNON Jean Pierre
Secrétaire : OUDET Déborah
Secrétaire adjoint : JOLIVET Gilles

www.adeni.fr
adeni-association@hotmail.com

œuvre et la réalisation d'actions, ou événements visant au respect de l'objet sur le secteur défini et les territoires limitrophes de ce dernier.

■ Anaïs Bonyai

Expérience inoubliable pour Anaïs Bonyai !

Départ le 28 décembre 2014 pour Nashville avec 12h de voyage. Jour-J le 31 décembre 2014, 3 équipes dont 2 américaines et nous les « petits français. »

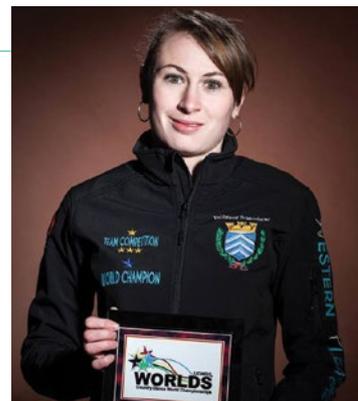
Après une après-midi de compétition durant laquelle toutes les

équipes s'enchainent, notre tour arrive vers 16h.

Après quelques heures d'attente, les résultats tombent et là grosse émotion...

CHAMPION DU MONDE Western Pleasure !

Récompense méritée après beaucoup de travail avec le groupe !!



■ Morgane et Dylan Souchon

Morgane et Dylan Souchon sont deux danseurs inscrits à l'association sportive *Le Move Dance* de Crémieu, club de compétition en rock acrobatique sur le plan national et international et qui a depuis sa création en 2007, plus d'une quinzaine de titres de champion de France.

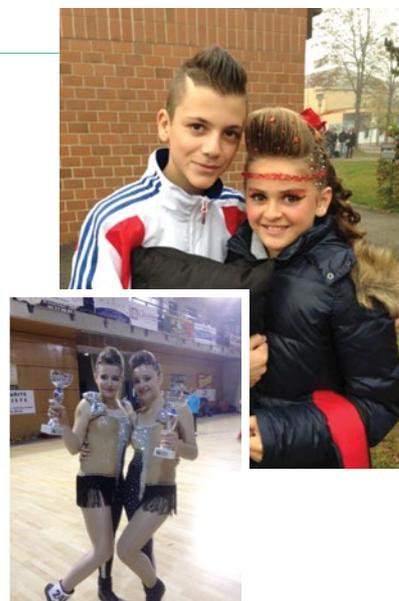
Les entraîneurs (coachs de la section compétiteurs) sont Sébastien Geoffray depuis 32 ans dans le milieu de la danse, multiples fois champion de France de rock acrobatique, boogie-woogie, danse show et danse sportive, juge natio-

nal rock acrobatique à la Fédération Française de Danse.

Sandie Geoffray, 15 ans d'expérience, multiples fois championne de France, double championne d'Europe et double vice-championne du monde de rock acrobatique, juge national rock acrobatique à la Fédération Française de Danse.

Morgane a été championne de France en 2013. Dylan est 5^e meilleur Français, 8^e au niveau européen et 11^e sur la liste mondiale.

Félicitations !!!



■ Marine Raffin

Marine, 17 ans, est à l'école d'esthétique Sylvia Terrade à Lyon. La directrice est M^{me} Myriam Adjimi et son professeur M^{me} Corinne Wolf, Meilleur Ouvrier de France.

Tout d'abord, elle a réussi le diplôme de meilleur apprenti départemental et régional, le 16 avril 2014 avec la médaille d'or.

Par conséquent, elle a été sélectionnée pour le diplôme national à Paris, et récompensée par le titre de Meilleur Apprenti de France National 2014 en Esthétique et Cosmétique, qui s'est déroulé le 26 septembre 2014 à l'école Make Up

For Ever, accompagnée bien sur de la médaille d'Or.

Le thème du concours était le maquillage vénitien.

Son modèle est M^{lle} Camille Jalliamon.

La couturière est bien connue aussi à Anthon, M^{me} Françoise Bouilly pour la robe réalisée sur mesure.

La remise de la médaille d'Or aura lieu le 4 mars 2015 au Sénat à Paris en présence du monde politique et économique et le Président du sénat, M. Gérard Larcher.

Félicitations à Marine et surtout bon parcours professionnel !



C ALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2015

Date	Animation	Associations	Lieu
16 janvier 2015	Vœux du Maire	Municipalité	Salle des fêtes
18 janvier 2015	Vente de diots	FC Anthon	Devant Salle des fêtes cuisine
24 janvier 2015	AG + Tirage des rois	Anciens combattants	Salle des fêtes
1er février 2015	Sortie de Ski	Amicale	Exterieur
14 février 2015	Matinée Boudins	Association Chasse	Devant Salle des fêtes cuisine
22 février 2015	Tournoi Tennis de Table	Amicale	Salle des fêtes
25 février 2015	Mardi Gras	Sou des écoles	Salle des fêtes
1er mars 2015	Loto	Paroisse Ste Blandine	Salle des fêtes
19 mars 2015	Cérémonie	Anciens Combattants	Monument aux morts
20 mars 2015	Fête du Printemps	Amicale	Salle des fêtes
3 avril 2015	Chasse aux œufs	Sou des écoles	Stade des eaux vives
8 mai 2015	Cérémonie	Anciens combattants	Monument aux morts
22 mai 2015	Assemblée générale	Football club	Salle des fêtes
7 juin 2015	Fête du village	Amicale	Salle des fêtes
13 juin 2015		Amicale	Salle des fêtes
20 juin 2015	Concert Fête de la Musique	Football club	Salle des fêtes
26 juin 2015	Spectacle École	École	École et salle des fêtes
26 juin 2015	Kermesse École	Sou des écoles	École ou salle des fêtes
4 juillet 2015	Tournoi de Foot	Football club	Stade des eaux vives
13 juillet 2015	Feu d'artifice	Municipalité	Stade des eaux vives
4 septembre 2015	Assemblée générale	Amicale	Salle des fêtes
5 septembre 2015	Forum des associations	Interassociation	Salle des fêtes
12 septembre 2015	Tournoi de pétanque	FC Anthon	Stade des eaux vives
20 septembre 2015	Vide grenier	Amicale	Stade des eaux vives
22 septembre 2015	Assemblée générale	Sou des écoles	Salle des associations
18 octobre 2015	Fête des classe en 5	Amicale	Salle des fêtes
11 novembre 2015	Cérémonie	Anciens combattants	Monument aux morts
14 novembre 2015	Concours de coinche	Amicale	Salle des fêtes
22 novembre 2015	Bourse aux jouets	Sou des écoles	Salle des fêtes
22 novembre 2015	Vente de saucissons	Sou des écoles	Salle des fêtes
28 novembre 2015	Vente de boudins sabodets	Anciens combattants	Salle des fêtes
5 décembre 2015	Téléthon	Interassociation	Salle des fêtes
18 décembre 2015	Arbre de Noël	Sou des écoles	Salle des fêtes

P.P.C.Z

Denis DI RIENZO
ARTISAN

06 09 36 31 00

- PLOMBERIE - SANITAIRES
- CHAUFFAGE
- FIOUL - GAZ - BOIS
- ENERGIES RENOUVELABLES
- ENTREPRISE QUALIBAT
RECONNUE GARANT DE
L'ENVIRONNEMENT

04 72 02 27 73

38280 VILLETTE D'ANTHON

Passion Plomberie Chauffage Zinguerie

RESTAURANT PIZZERIA GRILL



A côté de 

Z.A LES 4 BUISSONS - 38230 TIGNIEU

Tél. 04 78 32 60 94

■ À Anthon

Mairie

Tél : 04 78 32 13 22

Mail : mairieanthon@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-anthon.fr

Horaires d'ouverture au public

- Lundi et jeudi : 16h - 18h30

- Mardi et vendredi : 10h30 - 12h
et 16h - 17h30

- Samedi : 9h - 11h30 (fermé juillet
et août)

Permanence des élus uniquement
sur rendez vous.

Permanence

Bibliothèque Municipale

Lundi : 16h30 - 17h30

Mardi et jeudi fermé

Mercredi : 15h - 16h30

Vendredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 10h30 - 12h

Ecoles primaire et maternelle

Tél : 04 72 02 39 50

Paroisse

Tél : 04 78 32 14 80

Assistantes maternelles agréées

La liste est consultable en mairie.

Taxi Anthon

Tél : 06 11 12 22 08

Anthon Multiserv

Alimentation, pain, tabac, presse

Tél : 04 72 46 21 54

Fax : 04 72 46 21 54

Restaurant les Platanes

Cuisine du marché

Tél : 04 78 32 13 20

■ Autres services

Emploi

Pôle Emploi

Tél : 39 49

31 rue Aimé Pinel

38230 Pont de Chérury

Horaires d'ouverture

- Du lundi au jeudi : 8h15 - 12h15 et 13h15 - 15h30

- Vendredi : 8h15 à 12h15

Point opérationnel

31 rue Aimé Pinel

38230 Pont de Chérury

Horaires d'ouverture

- Du lundi au jeudi : 8h15 - 12h15 et 13h15 - 17h

- Vendredi : 8h15 à 12h15

Divers

Bureau de poste

Tél : 04 78 31 19 75

À Villette d'Anthon

Horaires d'ouverture

- Du lundi au vendredi : 8h45 - 11h45 et 13h30 -
16h45

- Vendredi : 8h30 à 12h

Trésorerie

Tél : 04 78 32 25 26

4 rue des Aubépines

38230 Pont de Chérury

Horaires d'ouverture au public

- Du lundi au vendredi : 9h - 12h15 et 13h15 - 16h

t038115@dgfip.finances.gouv.fr

Centre des Impôts des particuliers

Tél : 04 74 96 06 06

Place Charles de Gaulle

38097 Villefontaine Cedex

Déchetteries

Horaires des déchetteries sur le site internet :

www.sivom-pontdecheruy.fr

Social et médico-social

Centre médico-social

Assistante sociale

Tél : 04 78 32 29 59

PMI

Tél : 04 78 32 29 59

Ouvert le 1^{er} mardi du mois sur RDV

Centre médico-psychologique adultes

Tél : 04 74 83 69 90

19 rue Centrale

38230 Pont de Chérury

Centre médico-psychologique enfants et adoles- cents

Tél : 04 78 32 14 74

6 rue des Allobroges

Immeuble Lafayette

38230 Charvieu-Chavagneux

Sécurité Sociale

Tél : 36 46

33 rue de la Liberté - BP71

38230 Pont de Chérury Cedex

Horaires d'ouverture au public

- Du lundi au vendredi : 8h - 16h

- Permanence agent itinérant CRAM Rhône-Alpes : 0821 10 69 10
- Retraites : les 1^{er}, 3^e, 5^e mercredis du mois de 8h30 à 11h30 sur RDV
- CMU sur RDV

Allocations familiales

Tél : 0810 25 38 80

- Permanences à Charvieu-Chavagneux : Centre social rue de la Plaine les jeudis 9h - 12h et 13h30 - 16h.

- Permanences à Pont de Chéruy : Pôle social 66 rue de la République les vendredis 9h - 11h30.
- Permanences à Chavanoz : Petit Théâtre, 16 rue du 11 novembre les vendredis (semaines paires) 9h - 12h (fermé en août).

www.service-public.fr

Portail de l'administration française : téléchargement en ligne de cerfa (cartes grises, déclaration préalable, demande de permis de construire...), fiches pratiques, annuaire international des sites publics, centre de renseignement, lettre hebdomadaire d'information.

■ Urgences

Police-secours

17

Urgences médicales et SAMU

15

Gendarmerie

04 78 32 11 31

Urgence dépannage électricité

09 72 67 50 38

Nuisances sonores

Il est rappelé que conformément à l'arrêté préfectoral du 31 juillet 1997, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Alarme sans fil - Chauffage électrique intelligent
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Chauffage air solaire - Photovoltaïque
Maintenance - Dépannage - Installation

DMS ELEC - David MOREL
06 50 15 29 67 - 17, résidence la balme - 38230 CHAVANOZ
dmores@dms-elec.fr - www.dms-elec.fr

De l'économie d'énergie à la protection de votre habitat,
 votre artisan électricien se tient à votre disposition.

■ Décès

2013

M. Marcel Amilin 20/01/2013
M. Antonin Loth 21/11/2013

2014

M^{me} Marie Lilien 11/03/2014
M^{me} Georgette Chambige 15/05/2014
M. Jean-Claude Patriarca 29/08/2014
M. Rodolphe Maleski 26/10/2014

■ Mariages

2013

Virginie Labarthe 11/05/2013
et Arnaud Moreau
Gwendoline Romero 11/05/2013
et Eric Vigier
Clotilde Pigne 08/06/2013
et Pierre-Loïc Petit
Camille Dechanoz 21/06/2013
et Sylvain Lopez
Sophie Leroy 29/06/2013
et Christophe Pauthier
Virginie Sloboda 31/08/2013
et Florianne Jaussaud
Flore Larger 14/09/2013
et François-Xavier Possy Berry
Quenum
Mélody Clertant 23/11/2013
et Ludovic Ribes

2014

Nathalie Sabatier 17/05/2014
et Jonathan Goux
Audrey Beaumer 14/06/2014
et Olivier Robert
Amandine Bourdonnel 28/06/2014
et Vincent Ibanez
Valérie Franco 12/07/2014
et Frédéric Blain
Nicole Bonin 18/07/2014
et Francis Michel
Claire Correia 08/11/2014
et Guillaume Ferrara

■ Naissances

2013

Alessio Gravier 13/01/2013
Maxime Denis 11/04/2013
Lou Ruimy 28/04/2013
Adrien Laveau 07/06/2013
Nathan Ogeard 08/06/2013
Ethan Mourier 09/07/2013
Maïra Khatib 18/08/2013
Léo Goux 10/09/2013
Léo Marion 01/10/2013
Anaïs Alaoui 12/10/2013
Zoé Pouilley 28/11/2013
Maylis Grenard 11/12/2013

2014

Emilie Cailloux 24/02/2014
Livio Donneau-Renard 04/03/2014
Clarisse Lombard 09/06/2014
Thomas Dos 17/06/2014
Malone Dos Santos 19/06/2014
Nélia Beaumier 13/08/2014
Romane
Fontaine Lhemery 20/09/2014

CARRELAGE MAÇONNERIE

CIANCHETTI
& fils



**Neuf et
Rénovation**

tonino.cianchetti@gmail.com

Tél. 04 78 32 49 37 Port. 06 98 84 58 82

6, Chemin de revois 38280 ANTHON

H. SAUZET TP

Terrassement - Travaux publics

VRD - Piscines - Cours - Puits perdus - Enrochement
Location d'engins avec chauffeur
Particuliers et professionnels

6, Rue des Aulnes - 38280 VILLETTE D'ANTHON

Port. 06 12 64 09 31 - Fax 04 72 02 24 84 - E-mail : sauzet.herve@wanadoo.fr

TAXI

VILLETTE D'ANTHON

Carole GUICHER

06 13 53 30 24



**Transports Hôpitaux
Gares - Aéroports**

Jean-Marie IDOUX
06 60 09 22 01

**MAÇONNERIE -
GÉNÉRALE
TOUS TRAVAUX -
NEUFS ET ANCIENS**

ZI des Diamants - 38280 Villette d'Anthon
jeanmarieidou@club-internet.fr

CABINET
BLIN
Géomètre-Expert
Successeur du Cabinet WALTZ

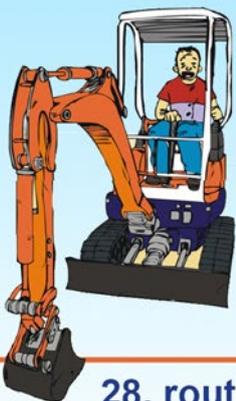
PLANS TOPOGRAPHIQUES ET FONCIERS - IMPLANTATIONS - NIVELLEMENTS
ETUDE VRD - LOTISSEMENTS - BORNAGES - COPROPRIETES

47, rue Centrale - B.P. 78

69360 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON

Téléphone 04.78.02.73.98 Télécopie 04.78.02.94.07

E-Mail : cabinet.blin@orange.fr



Vincent
MULTISERVICE

06 01 81 83 07

28, route de Lyon - 38280 Anthon

- *Location mini-pelle
à l'heure avec chauffeur*
- *Location matériels divers, tondeuses*
- *Dépannage à domicile, réparation,
entretien, matériels de motoculture
et tondeuses toutes marques*

Liste Tarifs sur www.vincent-multiservice-38.com
Mail : contact@vincent-multiservice-38.com

VOTRE
Intermarché
SUPER

**VILLETTE
D'ANTHON**

SPÉCIALISTE DU FRAIS

VOUS SOUHAITE SES
MEILLEURS VŒUX POUR 2015 !

Horaires

Du lundi au jeudi :
08h30-12h30 et 14h30-19h30

Du vendredi au samedi :
08h30-19h30

Le dimanche : 09h00-12h30



DRIVE



ESSENCE



GAZ



PAIN



BOUCHERIE

Intermarché
SUPER
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

VILLETTE D'ANTHON
Rue des Diamants - Zone Bois Bernet - Tél : 04 72 45 03 70



**VITTON
TP**

PARTICULIERS
COLLECTIVITÉS
INDUSTRIE

*Terrassements
Assainissements
Aménagements Abords Villas
Démolition - V.R.D.
Viabilité lotissements*

93, rue des Mésanges - 38230 Villette-d'Anthon
Tél. 04 78 31 26 00 - Fax 04 72 02 23 39 - www.vittontp.com



réinventons / notre métier

Frédéric GENIN

Agent Général

Assurance - Placement

32, av. M^{al} Leclerc 38300 BOURGOIN-JALLIEU
04 74 28 39 16 - agence.fredericgenin@axa.fr